Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212203392-20251209-067_2025D-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03 décembre 2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, LE TROIS DECEMBRE, A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME EVELYNE THOREUX, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 26 NOVEMBRE 2025

PRESENTS :
Mme THOREUX Evelyne, M. NOËL Olivier, Mme PASDELOU Martine, Mme BOISSIERE Martine, M. DARTEVELLE François, Mme EYCHENNE Rosemary, Mme D'ENQUIN Emmanuelle, M. COLLIN Matthieu, M. CHAUVIN Nicolas, M. HENRY Gérard, M. POTIN Stéphane, M. CARNET Éric, Mme PLUNET Valérie, Mme GOFFIN Véronique.

ABSENTS :
Mme SAVALLE Julie,
Mme LARDOUX Marina.
M. GUILLAUME Patrick,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. NOËL Olivier

DELIBERATION N° 067-2025

ADMINISTRATION GENERALE – FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE
DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2121-15 du code général de la fonction publique,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Olivier NOËL comme secrétaire de la séance du conseil municipal du 03 décembre 2025.

Certifié conforme au registre des délibérations,

A Taden, le 03 décembre 2025,

Le Maire,

Evelyne THOREUX

MAIRIE de TADEN 22100 (Côtes-d'armor)